La lamentable affaire de l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille

M. Varenne, délégué du ministre de la Santé publique, a enquêté hier, à Lille

Mardi, est arrivé à Lille, M. Varenne, ancien préfet, délégué par M. Sellier, ministre de la santé publique, pour enquêter sur les incidents qui se sont déroulés à l'hôpital Saint-Sauveur.

Accompagné du secrétaire général de l'administration des hospices, le délégué ministériel s'est rendu à 11 h. 50 à l'hôpital. Il a immédiatement pris connaissance des différents rapports administratifs dressés au sujet de cette lamentable affaire.

Il avait d'abord rendu visite au préfet et au maire de Lille.

Quelques instants plus tard, M. Varenne, qui n'a fait aucune déclaration, a été conduit à la préfecture où il a été l'hôte de Mme et de M. Carles, préfet du Nord.

Un communiqué de l'administration municipale

Dans la soirée, le maire de Lille, président de la commission administrative des hospices, a communiqué à la presse une longue note.

Dans cette note, la mairie fait connaître la mission de M. Varenne, délégué du ministre de la santé publique et donne des détails sur les différents entretiens qu'il a eus dans le courant de la journée avec le maire de Lille et le préfet. Le communiqué ajoute que M. Varenne s'est entretenu aussi avec le professeur Carrière et avec M. Gisselaire, secrétaire du syndicat des services hospitaliers de Lille, et que dans le courant de l'après-midi, il a procédé à un nouvel examen du problème en compagnie de M. le secrétaire général de la mairie. Voici les déclarations qu'il fit au terme de cet ultime échange de vues :

« Je ne suis pas venu à Lille faire une enquête administrative proprement dite sur les faits qui se sont passés à l'hôpital Saint-Sauveur. L'hôpital Saint-Sauveur, en effet, est un établissement géré par une commission administrative que préside le maire et dont le préfet nomme la majorité des membres.

« C'est à cette commission d'abord qu'il appartient d'examiner les faits qui ont ému l'opinion publique. Le ministre de la Santé publique ne veut pas substituer sa propre autorité à celle de la commission administrative. Il ne peut pas cependant se désintéresser des faits qui ont été présentés à l'opinion publique comme graves, qui, du reste à l'examen, apparaissent comme l'étant moins ; il a voulu savoir exactement dans quelles conditions ces faits se sont produits, se réservant d'en apprécier la portée et d'examiner dans quelles mesures ils peuvent comporter des décisions d'ordre général »

M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, a, de son côté, adressé la lettre suivante à M. le professeur Lambret, vice-président de la commission administrative des hospices, qui, en fait, préside aux destinées de ladite commission.

« En suite à la communication que vous m'avez faite des résultats de l'enquête que vous avez ouverte au sujet de l'incident qui s'est passé à l'hôpital Saint-Sauveur, le 23 avril dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, copie des déclarations que M. le docteur Varenne, préfet chargé de mission au ministère de la Santé publique, a rendu publiques au terme de sa visite de ce jour.

» Je vous prie de bien vouloir appeler la commission administrative des hospices à connaître de nouveau du problème à établir les responsabilités des uns et des autres, à arrêter les sanctions qui paraissent devoir s'imposer en la circonstance, ainsi que les mesures susceptibles d'être prises en vue d'éviter le retour de semblables faits ».

L'un des garçons de salle responsables a été licencié... pour ivresse, l'autre est parti de lui-même

Au moment des incidents en question, quatre garçons de salle se trouvaient au réfectoire, deux nouveaux et deux anciens : « Ce furent les nouveaux qui, sourds à tout sentiment d'humanité, obligèrent les anciens à ne pas aller chercher le malade », a-t-on déclaré à la direction de l'hôpital.

« Comme ils n'étaient pas de service, l'administration ne put sévir, mais, des nouveaux garçons, l'un fut licencié pour ivresse, et le second, comprenant son ignoble attitude, partit spontanément. »

Le clergé a présenté ses vœux à S.E. le cardinal Liénart à l'occasion de la Saint-Achille

L'évêque de Lille a exalté les bienfaits du catholicisme social

Mardi soir, le clergé, à l'occasion de la Saint-Achille, s'est rendu, en délégation à l'évêché pour présenter ses vœux à S. Em. le cardinal Liénart.

M. l'abbé F. Deconinck, curé-doyen de Comines, se fit l'interprète de ses collègues auprès de l'évêque de Lille et déclara entre autres, combien ils sont heureux d'être « des éveilleurs d'apôtres et de travailler à la relève sacerdotale, à la diffusion de la véritable doctrine que viennent de mettre en relief les trois récentes Encycliques pontificales. Ils sont heureux de pratiquer entre eux cette fraternité, cette amitié qui se fonde sur un commun sacerdoce et de faire passer dans leur propre vie cette divine charité que prêchait si éloquemment la pastorale du dernier carême. »

M. le doyen de Comines se félicita ensuite de « l'éclosion du syndicalisme chrétien », car, ajouta-t-il, « la séparation de l'Eglise d'avec le peuple était, au dire de S.S. Pie XI, le grand scandale du vingtième siècle. L'œuvre des Syndicats libres consiste à le faire disparaître. »

La position de l'Eglise dans l'action sociale

S. Em. le cardinal, visiblement ému, remercia l'orateur en exaltant le bonheur du prêtre qui consacre sa vie à la préparation d'un avenir meilleur, puis définit quel devait être le bon travail sur le terrain de l'action sociale chrétienne :

« Voici précisément un demi-siècle, une encyclique retentissante en a donné l'ordre et, depuis cinquante ans, l'Eglise a répété cette consigne. Combien d'esprits critiques cependant ont tenté d'étouffer sa voix! Le résultat de cette campagne négative et de cette indocilité fut, hélas! la déchristianisation des masses ouvrières et leur embrigadement dans des groupements communistes et sans-Dieu.

L'Eglise, au nom de sa morale, a pris nettement position. Elle a rappelé que le bonheur des sociétés comme des individus repose sur les vertus de justice et de charité. Elle s'est mise en quête d'organiser la profession et de l'arracher à l'individualisme. Chose étrange! une poignée d'ouvriers voulut bien prêter l'oreille aux enseignements de Léon XIII; au prix de brimades et de souffrances de toutes sortes, ils ont mis en pratique ces enseignements. Dans le monde du travail, ils ont fait courageusement la trouée du catholicisme social. Le meeting hilloïs de l'Ascension, dans la vaste enceinte de la Foire commerciale où se trouvaient rassemblés 25.000 syndiqués chrétiens, respirait une atmosphère profondément chrétienne, où la reconnaissance du monde ouvrier monta vers Léon XIII, vers l'Eglise, affirmant un émouvant esprit de fraternité et de collaboration.

Cet esprit suscite, du reste, en divers milieux, des initiatives très opportunes. Ainsi les patrons chrétiens ont désormais leur secrétariat, destiné à faire connaître la véritable pensée de l'Eglise sur les problèmes actuels.

Le rôle de l'action catholique

De son côté, l'action catholique s'applique à former des militants, des apôtres, qui fassent honneur au sacrement de Confirmation qu'ils ont reçu jadis. Certaines mystiques se lèvent sans doute à l'horizon, en vue de conduire les hommes... Combien sont plus précises et plus consolantes les directives de l'Eglise, les formations, si pleines d'espérances, de la J.O.C., de la J.A.C., de la J.E.C., celles aussi de la L.O.C. Et que dire du jeune groupement des industriels catholiques qui bientôt va déboucher au grand jour ? ».

Avec bonheur, S. Em. le Cardinal salue cette floraison nouvelle. Il met l'accent sur la grande œuvre de l'école libre et sur les différents problèmes qui se posent à cette heure dans le domaine de l'enseignement. Il termine par un solennel hommage à l'Eglise qui, sans jamais se dérober à l'étude des questions contemporaines, s'attache à les résoudre avec sa longue expérience des siècles et son amour maternel pour tous ses enfants.

De nouveaux chanoines et vice-doyens sont nommés

L'évêque de Lille se déclare heureux de conférer le camail de chanoine honoraire à MM. Marsil, doyen de Merville; Fr. Turcq, doyen de Lomme; Pierre Lestienne, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque; Maurice Lehembre, directeur du secrétariat social de Lille; le camail de vice-doyen à MM. Albert Seynaeve, professeur au Petit Séminaire d'Hazebrouck; Pierre Delannoy, professeur au Petit Séminaire d'Haubourdin; Maurice Rimette, professeur à l'Institut technique de Roubaix; Adrien Dewitte, aumônier de la J.O.C.

Puis, de concert avec Mgr Jansoone, il raffermit la confiance de ses fils par une de ces bénédictions paternelles qui demeurent, suivant le mot de l'Ecriture, le gage le plus sûr du bonheur des fils.

De faux timbres étaient vendus à Paris

Deux receveurs buralistes sont arrêtés

Paris, 11 mai. — Il y a une quinzaine de jours, un philatéliste niçois, constatait qu'il était en possession d'un faux timbre-poste de 0 fr. 50 de l'Exposition de 1937, qu'il avait acheté à Paris.

A la demande de l'administration des P.T.T., la police judiciaire réussit à établir que le timbre avait été vendu par un certain Henri Pil, buraliste d'une recette auxiliaire de Paris, 50 ans, né à Etais (Yonne) et demeurant 9, rue Victor-Hugo, à Viroflay. Arrêté, il déclara qu'il avait acheté le timbre à un nommé André Sautier, 47 ans, né à Tarnetal (Seine-Inférieure).

Les deux individus furent interrogés par M. Noches, commissaire à la police judiciaire, mais les explications qu'ils fournirent furent jugées insuffisantes. Finalement, Sautier déclara qu'il avait vendu des timbres à Pil moyennant une ristourne de 10 pour cent.

Il déclara qu'il n'ignorait pas que l'administration des P.T.T. n'allouait qu'un pour cent sur la vente des timbres et que l'origine de ces vignettes était irrégulière, mais qu'il ne s'était pas aperçu qu'elles étaient fausses.

Une perquisition opérée 78, rue d'Anjou, où Sautier tient un magasin de timbres en caoutchouc, et à son domicile, 43, rue Jules-Ferry, à Cormeilles-en-Parisis, par M. Roches, commissaire spécial, et M. Yvonnet, commissaire à la brigade mobile, a permis de trouver 10.000 francs de timbres divers qui seront soumis à un examen. Sautier et Pil ont été envoyés au Dépôt.

La course New-York-Paris n'aura pas lieu, déclarent les Américains

New-York, 11 mai. — Malgré la déclaration de l'A.E.C.F., selon laquelle la course aérienne New-York-Paris sera maintenue, le colonel Johnson, chef de la section de l'aviation au département du commerce, a déclaré : « Pour moi, la course n'aura pas lieu. »

La peste bubonique fait des centaines de victimes en Chine

Changhaï, 11 mai. — La peste bubonique prend une extension alarmante dans la province du Fouklen, où elle sévit depuis un mois.

Elle est apparue aussi dans la province de Anh Wei. Elle a causé plusieurs centaines de victimes dans ces deux provinces.

L'application de la semaine de 40 heures dans les entreprises de transports de Roubaix-Tourcoing

En vertu d'un accord entre les syndicats patronaux et ouvriers, la semaine de 40 heures sera appliquée dans les entreprises de transports de Roubaix-Tourcoing à partir de cette semaine.

Les établissements seront fermés le samedi toute la journée de chaque semaine, sauf dans les cas de récupération.

Pour la récupération des jours de fêtes légales et locales, les dispositions ci-après ont été adoptées :

Jour de fête tombant le lundi : récupération par deux demi-journées, dont l'une le samedi matin précédant la fête, et l'autre, le samedi matin suivant la fête. Jour de fête tombant en pleine semaine sauf le samedi : récupération le samedi toute la journée de cette semaine de fête.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 12 mai :

Aujourd'hui: Saint Pancrace; demain, saint Servais.

Soleil: Lever, 5 h. 15; coucher, 20 h. 10.

Lune: Nouvelle lune le 10.

Bulletin météorologique pour la journée du 12 mai (région Nord): Assez beau temps, nuageux, devenant plus nuageux au cours de la matinée, avec averses et orages épars. Vent du Sud-Ouest modéré, irrégulier. Le maximum de température sera en hausse de 1 à 3° sur celui de la veille.

Pharmacien du service de nuit (à ne déranger qu'en l'absence du pharmacien habituel): Mlle Lenfant, 15, rue du Chemin-de-Fer.

Caisse d'Epargne: de 9 h. à 1 h. 30 et de 14 à 17 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour enfants.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance: de 16 à 17 h., à la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta.

Les funérailles de M. Raymond Wattinne, ancien capitaine et président d'honneur du Racing-Club de Roubaix

Mardi, à 11 h., ont été célébrés, en l'église Saint-Jean-Baptiste, les funérailles du grand sportif roubaisien, M. Raymond Wattinne-Rasson, dont nous avons annoncé la mort survenue à Arbonne (Basses-Pyrénées), des suites d'une affection cardiaque.

Les nombreux amis du brillant avant-centre et capitaine du R.C. Roubaix, qui, par la suite était devenu le président d'honneur du club doyen et de la société de gymnastique « La Roubaisienne », formaient une assistance imposante, recueillie et émue.

(Ph. Lechantre)

M. Raymond Wattinne

M. l'abbé Decock, curé de la paroisse, entouré des vicaires, effectua la levée du corps, déposé dans une chapelle ardente de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le deuil était conduit par M. Georges Wattinne-Desurmont, père du défunt, accompagné de M. le chanoine Decroos, doyen d'Auchy-les-Hesdin, et par M. Rasson-Bernard, son beau-père, accompagné par M. l'abbé Debrune, curé de Notre-Dame de Lourdes, à Roubaix.

Au cours de la messe, célébrée par M. l'abbé Decock, curé de Saint-Jean-Baptiste, la Chorale Saint-Martin, sous la direction de M. G. Perment, se fit entendre. A l'Offertoire, M. Clovis Lequenne, sous-directeur du Cercle orphéonique « Les XL », interpréta un émouvant « Pie Jesu ».

Dans l'assistance, parmi les nombreuses personnalités du monde industriel et sportif, nous avons remarqué :

Mgr Bégne, doyen de Saint-Martin; MM. l'abbé Canis, directeur des écoles; le R. P. Nisserey, des Dominicains du Saulchoir, à Kain; MM. Edouard Roussel et des Rotours, sénateurs, F. Carissimo, président, et Emile Toulemonde, président honoraire de la Chambre de commerce de Roubaix; Joire, président, et Louis Lorthiois, ancien président de la Chambre de commerce de Tourcoing; le colonel Laurent de Wailly, de l'Etat-major général; Charles Tiberghien-Breuvart, ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing; Joseph Wibaux, président, et Pupplinck, secrétaire de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing; Eugène Motte, président du Syndicat des peigneurs de Roubaix; Liénard, vice-président de « La Maison roubaisienne »; C. Gaydet, président du Comité de la défense passive; Noblet, administrateur des hospices; Maurice Dubruille, président de la Fédération internationale de la laine; Ed. Dubois, président de la «Mutuelle Nadaud»; J. D'Halluin, président d'honneur des Anciens sous-officiers français; Voreux-Cau, président de l'Union des négociants en laine de Roubaix-Tourcoing; Robert Lorthiois, président du Syndicat des fabricants de tissus pour ameublement du Nord de la France; Piesvaux, ancien moniteur-chef de « La Roubaisienne »; Théo Brame, conseiller d'arrondissement; Dehédin, directeur de l'Automobile-Club du Nord de la France; Destailleurs, maire de Wasquehal, ancien député; Lierman, ancien député; P. Balloïs, vice-président de la Mutuelle des employés de Tourcoing; Fienniau, président honoraire et Delrue, vice-président de l'Union Sportive Tourquennoise, Albert Prouvost, président d'honneur, et Edfrennes, président de l'Excelsior A. C.; Leclercq, arbitre international; Et. Deroubaix, président et Vandestienne, directeur des « XL »; Six-Thiries, président des « Crick-Sicks »; Willem, président de la Grande-Harmonie; Jacques Mesurel, adjoint au maire de Tourcoing; Henri Jooris fils, représentant le président de la Ligue du Nord de Football; Demarcq, président d'honneur de l'Union Mutuelle de Croix; Çachet, président de la section roubaisienne du Parti social français, représenté par une nombreuse délégation; d'Hallewyn, chancelier du Consulat de Belgique à Tourcoing; Van de Waegate, membre de la Commission centrale des arbitres de la F.F.F.A., etc., etc.

A l'issue de la cérémonie, sous le porche de l'église, MM. Antoine Motte, ami du défunt; Hector Franchomme, président de l'Automobile-Club du Nord de la France; le docteur Gérard Isbecque, au nom du R.C. Roubaix; Henri Degryse, président des anciens combattants des chars d'assaut, section du Nord; et Edouard Lesimple, au nom du personnel des maisons Wattinne-Bossut et fils et des filatures d'Auchy-les-Hesdin, retracèrent la belle carrière sportive de M. Raymond Wattinne ou rappelèrent ses nobles qualités d'intelligence et de cœur.

Le cortège se forma ensuite pour conduire le regretté défunt à sa dernière demeure. MM. Antoine-Motte et Maurice Desurmont, amis de M. Raymond Wattinne; Edouard Lefebvre, des anciens combattants des chars d'assaut; le docteur Gérard Isbecque; Lepaul, président de « La Roubaisienne »; Edouard Lesimple, de la maison Wattinne-Bossut et fils, tenaient les cordons du poêle.

En tête du cortège, avaient pris place des délégations avec leurs drapeaux : du Racing-Club de Roubaix, entourant les dirigeants, MM. Stubbe et Vandemeulebrouck, vice-présidents; A. Gouble, secrétaire; J. Glineur, président de la commission des juniors et vice-président de l'Entente nordiste des clubs professionnels; les anciens co-équipiers de M. Raymond Wattinne, MM. R. Dubly, A. Lerouge, A. et L. Cocheteux, Vanco, Encontre, Hewitt, Tiberghien, Lechanteux, etc.; de « La Roubaisienne », des anciens combattants des chars d'assaut, des médaillés du travail des Filatures d'Auchy.

On remarquait une plaque offerte par les anciens des chars d'assaut. Un char disparaissait sous les fleurs et les couronnes offertes notamment par : le Conseil de gérance et le personnel des Filatures d'Auchy et de la maison Wattinne-Bossut et fils; le R.C. Roubaix; le Conseil de la Ligue du Nord de football; le Parti social français; les supporters du R.C. Roubaix; l'Excelsior Athletic-Club; « La Roubaisienne »; l'Automobile-Club du Nord; les anciens équipiers du Racing « à leur capitaine »; les sections d'athlétisme et d'éducation physique du Racing.

Au cimetière, le corps du grand sportif roubaisien fut inhumé dans le caveau de famille.

CARNET

Mariage

— M. **Edmond Vigin**, 58, avenue Gustave-Delory, à Croix, a l'honneur de vous faire part de son prochain mariage avec Mme **Marie-Louise Boudry**, fille de M. **A. Boudry-Surmont**, de Renaix (B.). — La célébration du mariage aura lieu dans l'intimité le samedi 15 mai 1937, à 11 heures, en la collégiale Saint-Hermès, de Renaix (Belg.).

Cet avis tient lieu de faire-part. 78d

Nécrologie

— On annonce la mort, survenue à l'Hospice-orphelinat d'Orchies, de **Sœur Sainte-Victoire-Joseph**, des Filles de l'Enfant-Jésus, décédée dans la quatre-vingt-troisième année de son âge et la cinquante-septième de sa vie religieuse.

L'affaire d'importation frauduleuse d'armes de Bavay devant le Tribunal d'Avesnes

Les condamnations

Nous avons à plusieurs reprises relaté les phases de l'instruction de l'affaire du trafic d'armes de Bavay, dans laquelle sont inculpés sept individus, dont six sont sous les verrous.

On sait qu'il s'agit de la saisie, en forêt de Mormal, d'une voiture chargée d'une soixantaine de fusils de guerre, de deux fusils-mitrailleurs et de munitions.

L'enquête a pu établir que cette affaire était liée à celle de Chimay, qui mit en cause, récemment, devant les tribunaux belges, ainsi que nous l'avons dit, les Tauchard, père et fils, de Cambrai.

L'affaire est venue, mardi matin, devant le tribunal correctionnel d'Avesnes, présidé par M. Couteaux.

Cette première audience a été consacrée au rappel des faits ainsi qu'au dépôt des conclusions et à l'accusation, soutenue par le substitut Defrancke.

Jacques Prévost est condamné à huit mois de prison avec sursis et 600 francs d'amende, Georges Quinzin, André Dhaine Fernand Balavoin et Léonard Monnier, à chacun huit mois de prison et 200 fr. d'amende, ce dernier par défaut ; Pierre Maxime à quatre mois de prison et Vital Deghilage à deux mois de prison avec sursis. Ils sont condamnés en outre à une amende fiscale de 82.600 francs, quintuple décime en sus, plus 42.500 fr., représentant la confiscation des moyens de transport et des marchandises. La contrainte par corps a été fixée à cinq mois.

Au Syndicat libre des voyageurs et représentants de la région du Nord

Dans sa récente séance, le conseil syndical a approuvé les précédentes propositions du bureau pour la nouvelle répartition des services syndicaux.

M. J. Rozier a donné un bref rapport sur la dernière réunion du Comité du centre national à Paris. Ce rapport fait ressortir l'autorité dont jouit le syndicat C. F. T. C. dans la corporation et son influence dans les réunions où s'est débattu le texte du statut corporatif.

UNION NATIONALE ET RÉPUBLICAINE

Carnet de notes

...Les hommes du Front populaire en ont-ils fait assez d'embarras depuis le mois de juin 1936 avec les lois sociales qu'ils ont votées en vrac, sans même vouloir souvent les étudier ou les comprendre, et qui devaient faire du jour au lendemain le bonheur du peuple ! Ils revendiquent l'initiative des congés-payés pour les travailleurs ? Simple audace.

La Chambre, à l'unanimité les avait votés en juillet 1931, sous le ministère Laval, et sur des propositions de loi déposées par des républicains nationaux, tels que Ennemond Fayen, Taurines et Jean Neyret. Si le Sénat, où les radicaux-socialistes représentent plus de la moitié de l'assemblée, n'a pas fait aboutir le projet, c'est par peur d'aggraver les charges de l'économie nationale paralysée par la crise.

Quant aux contrats collectifs, dont personne de raisonnable n'a combattu le principe, le reproche qu'on peut leur faire aujourd'hui, c'est d'être appliqués dans une ambiance de haine sociale, que le gouvernement Blum attise au lieu de chercher à l'apaiser.

Que dirons-nous de la semaine de quarante heures, sinon qu'elle a été instaurée à l'heure la plus critique que traversait la production française, et que, n'étant appliquée nulle part ailleurs, elle nous désavantage au point que les travailleurs risquent d'en être, dans un avenir très proche, les innocentes victimes...

Camille BLAISOT,
député du Calvados,
dans « La Nation » du 3 mai.

LOTERIE NATIONALE

GRAND PRIX PARIS - 120 millions lots
10 billets, 10 séries : 12 fr. 50
20 billets les 20 séries : 25 fr.
émis par le **Crédit d'Escompte du Nord**
123 bis, rue Nationale, Lille
En vente: 127, rue de Lannoy, Roubaix; 56, rue de l'Ommelet, Roubaix. 41454d

M. l'abbé Pierre Lestienne, supérieur du collège N.-D. des Dunes, à Dunkerque, originaire de Roubaix, est nommé chanoine honoraire

Nous apprenons avec joie que S.E. le cardinal Liénart vient de nommer chanoine honoraire, M. l'abbé Pierre Lestienne, supérieur du Collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

Le nouveau chanoine est originaire de Roubaix. Né en 1896, M. l'abbé Lestienne est le premier fils de M. et Mme Pierre Lestienne-Toulemonde. Ancien élève du Collège Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Lestienne fit de très brillantes études que couronnèrent les diplômes de licencié en philosophie en 1922, et de docteur en droit canonique,obtenu à Rome en 1923. Il avait été ordonné prêtre en 1921. Après avoir été pendant plusieurs années professeur de première au Petit-Séminaire, d'Haubourdin, M. l'abbé Lestienne fut nommé professeur à l'Institution du Sacré-Cœur à Tourcoing, puis supérieur du Collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque, en 1930.

Nous présentons au nouveau chanoine nos vives félicitations

GAZ ET ELECTRICITE DE LA BANLIEUE

En raison des quarante heures, la Compagnie DESCLÉE, 10, rue du Pays, informe ses clients que les bureaux seront fermés le lundi. Une permanence est maintenue pour les interventions urgentes. 41404

M. l'abbé Maurice Rimette, professeur à l'Institut technique, est nommé vice-doyen honoraire

Au cours de la réception du clergé par S. Em. le cardinal Liénart à l'occasion de la Saint-Achille, le chef du diocèse a nommé vice-doyen honoraire, M. l'abbé Rimette, professeur à l'Institut technique roubaisien.

C'est une nouvelle qui réjouira les nombreux amis du sympathique professeur et ses élèves qui le tiennent en particulière affection.

Né à Neuville-Saint-Rémy, en 1884, M. l'abbé Rimette fut ordonné prêtre en 1910. Il fut nommé professeur à l'établissement roubaisien en 1920.

Nous présentons à M. l'abbé Rimette nos plus vives félicitations.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. DELERUE, 638, rue de Lannoy.

Trois cent quatre-vingt-onze enfants ont été confirmés hier, à Roubaix

En tournée de confirmation, S. Exc. Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, est venu à Roubaix, mardi matin, pour conférer le sacrement à de nombreux enfants de l'Institution de Ségur et de plusieurs paroisses des doyennés de la ville. Il était accompagné de M. le chanoine Bouchendomme, vicaire général.

A L'INSTITUTION DE SEGUR

A 7 h. 30, à l'Institution de Ségur, avenue Voreux, Mgr Jansoone fut reçu par Mgr Bégne, doyen de Saint-Martin, qu'entouraient MM. les abbés Cau et Caillet, aumôniers, et Mme la directrice.

Le vénéré prélat célébra la sainte messe, assisté de Mgr Bégne; puis M. le vicaire général Bouchendomme interrogea quelques fillettes qui lui répondirent d'une façon dont il se montra très satisfait. Mgr Jansoone les exhorta ensuite à la piété, leur montrant la grandeur du sacrement qu'elles allaient recevoir. Puis il donna le sacrement à 43 fillettes.

Mgr Jansoone reçut ensuite, dans une adresse lue par une élève, l'hommage respectueux de l'Institution

A SAINT-SEPULCRE

Les enfants de quatre paroisses: Notre-Dame de Lourdes, Saint-Vincent de Paul, Saint-Pierre à Croix et Saint-Sépulcre à Roubaix, étaient réunis dans cette dernière église. Dans les stalles avaient pris place: MM. les abbés Défossez, curé de Saint-Sépulcre; Debrune, curé de Notre-Dame de Lourdes; Sépiéter, curé de Saint-Vincent de Paul; Lefebvre, curé de Croix-Saint-Pierre.

A son arrivée, Mgr Jansoone prit place dans le chœur. M. le vicaire général Bouchendomme interrogea plusieurs enfants des différentes paroisses. Puis la touchante cérémonie se déroula, après l'exhortation de Mgr Jansoone. 71 garçons et 59 filles de Saint-Sépulcre; 40 garçons et 29 filles de Croix-Saint-Pierre, 5 garçons et 52 filles de Notre-Dame de Lourdes; 7 garçons et 7 filles de Saint-Vincent de Paul reçurent le sacrement.

A NOTRE-DAME

Mgr Jansoone se rendit ensuite à l'église Notre-Dame, où l'attendaient les enfants des paroisses Notre-Dame (29 garçons), Saint-Antoine (6 garçons, 25 filles) et Saint-Joseph (35 garçons, 50 filles). Les enfants étaient accompagnés de leurs pasteurs, MM. les chanoines Agnius, doyen de Notre-Dame; Bayart, curé de Saint-Joseph; l'abbé Devulder, curé de Saint-Antoine.

Après l'interrogation habituelle par M. le vicaire général Bouchendomme, Mgr Jansoone conféra le sacrement aux enfants.

PEUT-ON REVER

budget plus modeste ? Peut-on rêver plus d'économie qu'avec une **6 CV SIMCA FIAT ? Demandez un essai aux seuls concessionnaires : R. CHAMPIER et Cie**, 79, rue de Tourcoing, **Roubaix** (Tél. 356.11); G. BEULQUE et Cie, 3 bis, rue Pierre-Corneille, **Tourcoing** (Tél. 04.24). 40252

La Journée nationale des mères au stade Amédée-Prouvost

Comme nous l'avons annoncé, la Journée nationale des mères sera célébrée le dimanche 30 mai et débutera le samedi 29 par une grande fête de plein air, réservée aux enfants des familles nombreuses. Cette fête aura lieu de 15 à 18 h., au stade Amédée-Prouvost, aimablement mis à la disposition du comité et comprendra parmi de multiples attractions, un grand concours de voiturettes fleuries et d'enfants costumés. Ce concours, réservé aux enfants jusqu'à 10 ans, sera doté de mille francs de prix, dont le premier d'une valeur de 100 fr.

Les organisateurs engagent vivement les mamans et les grandes sœurs à se mettre à l'œuvre dès à présent pour assurer le succès de cette manifestation qui sera certainement l'une des plus attrayantes du programme.

Grâce à la générosité de la Caisse d'épargne de Roubaix, le Comité a pu maintenir, cette année encore, le concours du compliment à la maman, dans toutes les écoles de la ville, concours doté de 2.000 fr. de prix en livrets de Caisse d'épargne.

Le sujet choisi: « La maison... La maman... » — que de bonnes et douces choses ces mots n'évoquent-ils pas? — rappellera à nos jeunes écolières la douceur de leur foyer et la tendresse de celle qui en est l'âme, leur chère maman.

L'assemblée générale de la Mutuelle Nadaud aura lieu le 6 juin

Les commissions de la Mutuelle Nadaud ont arrêté définitivement l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dans la salle du Casino de Roubaix, le dimanche 6 juin, sous la présidence de M. Fernand Motte, président d'honneur.

La réunion commencera à 10 h.; les portes seront ouvertes à 9 h. 30. Les grands malades et les militaires feront parvenir leurs nom et adresse au siège, afin qu'ils puissent participer à la tombola.

L'ordre du jour comportera les rapports du secrétaire général, du président de la commission d'études, du président de la commission de contrôle et du commissaire général, la remise de médailles aux administrateurs qui ont obtenu des récompenses, la décision à prendre pour la destination du legs de M. César Lagage

Les sociétaires qui désirent prendre la parole sont priés d'en aviser le président par lettre quinze jours avant l'assemblée

A l'issue de la réunion, des instructions seront données pour la démarche qui sera faite le dimanche 13 juin, au cimetière de Tournai sur la tombe de M. César Lagage. Le départ aura lieu du siège de la Mutuelle Nadaud, à 8 h. du matin en autocars, le retour de Tournai à 11 h. 30 Les amis personnels de M. César Lagage et les membres d'honneur prendront place dans le cortège.

Les sociétaires de la Mutuelle Nadaud qui ne seraient pas dans les 250 plus anciens, peuvent, par leurs propres moyens, assister à la manifestation et se rendre à l'arrivée des autocars, place de Tournai.

Le concours de modèles réduits à la section d'aviation populaire

Le comité de la section d'aviation populaire de Roubaix-Tourcoing rappelle aux membres de ce section de vol à voile qu'un concours de construction de modèles réduits est organisé à leur intention. Il est réservé aux jeunes gens de 14 à 17 ans, inscrits à la section roubaisienne. Toutes les sortes de modèles réduits, planeurs, avions à moteur, hydravions, peuvent être présentés au jury qui fonctionnera au terrain de Fiers. Chaque candidat peut présenter plusieurs maquettes. Ce concours, doté de belles récompenses, est destiné, non seulement à encourager les jeunes élèves pilotes, mais aussi à déceler parmi eux les plus doués en vue de sélections futures. Le Comité peut, dès maintenant fixer la date de clôture de cette première manifestation. Les opérations du jury auront lieu le dimanche 13 juin prochain après-midi.

Les jeunes constructeurs de modèles réduits présenteront eux-mêmes leurs œuvres sur le terrain où une exposition de leurs travaux est prévue dans la nouvelle salle de cours qui leur est affectée. Pour tous conseils, s'adresser à MM. Namèche et Wagnon, 37, rue des Arts, à Roubaix.

L'appétit de Roubaix

Pendant le mois d'avril, ont été abattus, à Roubaix : 717 bœufs, 870 veaux, 326 moutons, 1.187 porcs, 122 chevaux, 1 mulet, soit pour l'ensemble : 474.933 kilos de viande, dont 268.345 kilos ont été consommés à Roubaix et 206.588 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 34.079 kilos.

Le service d'inspection de l'abattoir a saisi 2.271 kilos de viandes et abats impropres à la consommation .

Par ailleurs, aux halles centrales, il a été introduit à Roubaix : 155.040 kilos de viandes foraines, dont 315 kilos de viandes congelées.

Deux mille sept cents kilos de viandes diverses (lapins, poulets, etc.) et fruits ont été saisis pour cause de corruption et autres.

Enfin, il a été procédé à la saisie de 1.082 kilos de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

Une nouvelle remise de médailles du travail aux établissements Motte et Blanchot

Une réception a eu lieu en l'honneur des nouveaux promus de la filature et de la retorderie des établissements Motte et Blanchot: trois médaillés de 50 ans et neuf de 30 ans.

Le chef de la maison, entouré de ses principaux collaborateurs, du personnel de maîtrise et des médaillés des années précédentes, les a chaleureusement félicités. Puis ont été faites la remise des médailles de vermeil et d'argent, et la distribution des cadeaux. Des santés furent portées et une partie artistique agrémenta cette réunion de caractère familial. Les nouveaux décorés étaient:

Pour 50 années: Mmes Weber-Blanchard, Mmes Veno-Beun, Mlle Elise Delhaye.

Pour 30 années: Mmes Duthoit-Esser, Mmes Verhenneman-Lestienne, Mlle Rosalie Seghers, Mlle Marguerite Courrèges, MM. Jules Quatannens, Albert Foucart, Emile Duquesne, Léon Leclercq, Gustave Demaeght.

La braderie du Jean-Ghislain

C'est lundi prochain (Pentecôte) que s'ouvrira l'annuelle braderie du Jean-Ghislain, rue de l'Ommelet. Cette braderie qui en est à sa trente-huitième année, est encore la plus gaie de toutes les braderies, grâce à l'animation qui règne dans tout le quartier ou des jeux sont organisés. Cette année, une surprise est réservée à tous les consommateurs ou acheteurs, et sera annoncée le jour de la braderie par le « Journal de Roubaix ».

Le comité rappelle aux marchands que 100 fr. en huit primes seront tirées au sort entre eux. A tous marchands installés avant dix heures, il sera distribué un numéro leur permettant de participer au tirage des primes qui se fera chez M. Masquelier, 149, rue de l'Ommelet, à 16 h. 30.

La braderie se tiendra, comme chaque année, entre la Grand'Rue et la rue de la Vigne; elle est ouverte de 8 h. à 18 h.

L'exposition canine de Luxembourg

De nouveaux succès viennent de récompenser quelques membres de la Société canine de Roubaix-Tourcoing, à l'exposition qui s'est tenue dimanche dernier, à Luxembourg.

« Jotan de Rongy », le bouvier de M. V. Fastenackels, continue la série de ses succès. Après Bruxelles, Lille et Le Havre, il vient d'obtenir à Luxembourg le 1er Prix Cl. Jeunes, le 1er Prix Cl. Ouverte, avec le C.A.C. et le certificat d'aptitude au championnat international de beauté.

« Waltraut Van Egelsée », le schnauzer, à MM. Desfontaines, obtint les mêmes récompenses qu'à Bruxelles, soit un 1er Prix Cl. Gagnants, avec le C.A.C. et C.A.C.I.B.

« Itha de l'Alouette », la jolie chienne spinscher, à M. Oscar Vanderhaegen, est dorénavant championne internationale, grâce au 1er Prix Cl. gagnants, avec C.A. C.I.B., qu'elle s'est adjugée.

Son Altesse la Grande-Duchesse de Luxembourg s'est particulièrement intéressée à ces excellents sujets du Nord et a félicité leurs propriétaires.

Le cours des viandes en cheville

Pendant la semaine du 3 au 8 mai, le cours des viandes en cheville a été le suivant : (au kilo) : bœufs : 1re qual. 10,75, 2e qual. 9,50 ; vaches : 2e qual. 7,25 ; génisses : 1re qual 11,75 ; taureaux : 1re qual. 9,25, 2e qual. 8,00 ; veaux : 1re qual. 14,50, 2e qual. 12,50, 3e qual. 10,00 ; agneaux : 1re qual. 15,50 ; moutons : 1re qual. 14,50 ; porcs : 1re qual. 10,50.

Un rat d'auto

Une coupe de drap longue de sept mèt